

Service des travaux (ST)

infrastructures, domaines et environnement

PRÉAMBULE

Le service des travaux, infrastructures, domaines et environnement (ST) est organisé en six secteurs d'activités différents:

- La direction générale des travaux publics (bureau technique).
- Les routes, infrastructures, circulation et éclairage public.
- La voirie et les espaces verts (VEV).
- La gestion des déchets et des domaines.
- L'environnement, la coordination et la gestion du système d'information du territoire (SIT).
- Les installations sportives et de loisirs.

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 26 collaborateurs et de 1 auxiliaire:

Personnel du bureau technique communal:

- 1 chef de service, ingénieur.
- 2 adjoints, un ingénieur junior (dès le 01.01.2012), un dessinateur-technicien.
- 2 secrétaires à 50 % et 1 secrétaire à 100 %.

Employés de la section voirie et espaces verts (VEV):

- 1 contremaître.
- 2 chefs d'équipe.
- 15 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt et 1 auxiliaire.
- 2 apprentis.

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes:

Bureau technique du ST

- Gestion administrative du service: secrétariat et finances.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité.
- Etudes et réalisations de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives, de travaux sur les cours d'eau.

- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Etudes de l'extension et de l'entretien de l'éclairage public.
- Etudes et gestion des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Etudes des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des domaines communaux.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou instances concernées.
- Participation à l'organisation et à l'installation de manifestations communales.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Pilotage du développement du SIT communal.

Voirie et espaces verts (VEV)

Entretien des infrastructures:

- Prise en charge des nettoyages, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Gestion des décorations de Noël.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules.
- Transports divers lors de manifestations publiques.

Domaines:

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Entretien des terrains et des domaines communaux.
- Gestion et entretien du cimetière.
- Gestion des jardins familiaux en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement:

- Gestion et ramassage des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- En collaboration avec le SEVEN, gestion des nuisances environnementales.

BUREAU TECHNIQUE – DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 5 préavis et 51 rapports à la Municipalité.

Avant-projets

Le service a réalisé ou piloté (mandataire) les études d'avant-projets des travaux suivants:

- Route industrielle et giratoire Larges-Pièces sur la RC 76b.
- Création d'un giratoire Tir-Fédéral/Glycines, en collaboration avec les communes de Chavannes-près-Renens, Crissier et Renens.
- Assainissement du bruit routier selon l'OPB, en collaboration avec le service de l'urbanisme et des constructions.
- Requalification de la route Neuve en relation avec le futur plan de quartier de la Brûlée.

- Etude préalable du réaménagement de la RC82 (Pont-Bleu/Tir-Fédéral) en collaboration avec le service des routes, le service de la mobilité, l'EPFL, la commune de Chavannes-près-Renens et le SDOL.
- Etude du réaménagement de la déchetterie communale de Verney.
- Réfection des serres communales.
- Création d'un cheminement de mobilité douce le long du Tir-Fédéral, en collaboration avec le service de l'urbanisme et des constructions.
- Participation aux groupes techniques pour les projets de requalification de la RC1a, étapes 2 (EPFL/UNIL) et 3 (Venoge/Pré-Fleuri).

Projets définitifs

Le bureau technique a également dirigé ou piloté (mandataire) la réalisation des chantiers ou projets suivants:

- Réaménagement de la rue de Bas-senges.
- Création d'un giratoire en Verney-Montaney sur la RC81c.
- Création d'enclos à containers en commun, quartier Clos-Ruchoz.
- Réaménagement du chemin de Champ-Colomb.
- Etablissement du schéma directeur des déplacements, en collaboration avec le service de l'urbanisme et la PolOuest.
- Réaménagement du débouché du chemin des Crêts et des Vignes sur la route de la Pierre.
- Réfection du revêtement bitumineux à la route du Bois (tronçon Stand/La Motte) avec un tapis de type phono-absorbant, au chemin des Trois-Ponts et à la route de Crochy Nord.
- Gestion de l'extension du système d'information du territoire (SIT) communal en collaboration avec le service de l'urbanisme.

Coordination interservices et autres projets

Dans le cadre des différentes activités de notre service, nous avons collaboré à la :

- Coordination interservices de l'ensemble des projets de travaux de la commune avec Eauservice, le service du gaz, le SIE SA et la section épuration.
- Coordination interne technique: services des bâtiments, épuration, urbanisme, police des constructions, police de l'Ouest.
- Participation ponctuelle à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation au groupe de travail des communes de l'Ouest pour la gestion des déchets.

TRAVAUX: CONSTRUCTION, ENTRETIEN

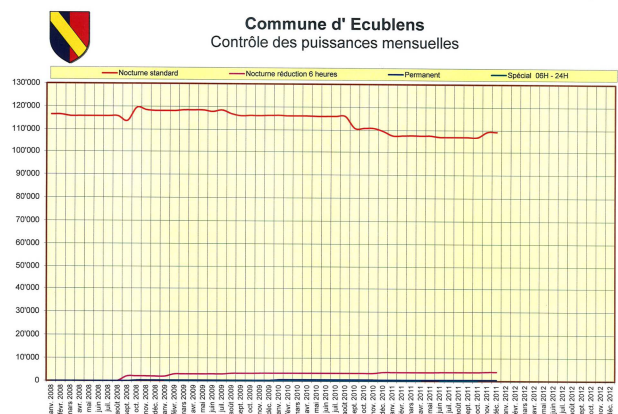
Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2011, nous avons poursuivi les travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public.

- L'EP a fonctionné durant 4'167 heures.
- A l'horizon de mi-2013, le SIE SA mettra à disposition des propriétaires des infrastructures EP un accès permettant de gérer les annonces de pannes, de détecter les points à problème et de disposer d'un moyen de lecture des données inventoriées.
- SIE SA est intervenu 144 fois pour changer des lampes ou effectuer des réparations.
- Les tournées nocturnes mensuelles ont permis de détecter les points lumineux défectueux, évitant ainsi de longues périodes de panne.
- Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à 10 jours, a été respecté dans près de 95 % des cas. Certaines situations ont demandé plus de temps pour les raisons suivantes:
 - délai de livraison plus long pour des modèles ne se fabriquant plus que marginalement;

- lorsque la panne est étendue sur plusieurs luminaires en raison d'un défaut sur le réseau local.

- En 2012, à la demande du ST, une liste des pannes détectées sera communiquée mensuellement afin d'obtenir un meilleur suivi des appels reçus des particuliers.
- Le remplacement systématique des ampoules a été effectué sur 272 lampes.
- Lampe de type « vapeur de Mercure »: ce type de lampe ne sera plus produit à partir de 2015. Grâce à une bonne gestion de son EP, la commune n'a plus que 6 lampes de ce genre sur son territoire.
- 78 mâts ont été contrôlés mécaniquement « conformes ».
- En outre, 8 mâts ont été identifiés conformes mais comportant un problème dû aux liaisons mécaniques du système.
- 8 autres mâts n'ont pas pu être testés car ils sont inaccessibles, ceci à cause de la végétation, du fait qu'ils sont situés derrière un mur ou pris dans celui-ci.
- Contrôles électriques: 31 luminaires ont été contrôlés alors que le SIE SA devait en contrôler idéalement 200 par année. L'exploitation SIE SA a pris des dispositions afin d'y parvenir en 2012.
- Consommation d'énergie pour l'EP: il est constaté une diminution de consommation confirmée sur l'année. Ce résultat encourageant est probablement obtenu en raison d'installation de lampes moins gourmandes, réalisée lors des réaménagements. L'augmentation en fin d'année s'explique par les décorations de Noël.



Création d'un giratoire en Verney-Montaney sur la RC 81c

Dans le cadre de la construction du nouveau quartier de villas et de bâtiments résidentiels au lieu-dit « Verney-Montaney », il a été prévu d'améliorer le débouché du chemin de Montaney sur la route de Vallaire, permettant de sécuriser les flux de trafic induits par ce nouveau quartier et ceux de la RC 81c, route cantonale hors localité. Ce projet a fait l'objet du préavis n° 10/2011.

Après la mise à l'enquête publique simultanée du projet et de l'expropriation, les travaux ont démarré au printemps et se sont terminés en septembre.

Le pilotage du projet et la direction générale des travaux ont été assurés par le service.

Les services suivants ont également réalisé des modifications ou optimisations de leurs réseaux: SIE SA, Eauservice, service du gaz, Swisscom SA.



Les travaux réalisés sont:

- Travaux préparatoires de déviation des conduites du gaz, de l'eau et de SIE SA.
- Décapage de terre végétale.
- Terrassement.
- Réfection de regards.
- Adaptation des services.
- Adaptation de l'éclairage public.
- Drainage à l'arrière du mur et remblayage.
- Réalisation de l'encaissement.
- Bordures et pavages.
- Mise en place de l'enrobé bitumineux.
- Réaménagement paysager des zones touchées.
- Pose de la signalisation.
- Marquage provisoire.

- Pose du tapis définitif à charge du service des routes, interviendra en 2012, après tassement de l'infrastructure.

Réaménagement de la rue de Bassenges

Les objectifs principaux de ce réaménagement sont:

- L'adaptation de la modulation du trafic et de la sécurité à l'ensemble des usagers.
- La valorisation de l'espace public en adéquation avec le caractère particulier de la rue.
- Le renforcement du rôle de la rue de Bassenges au sein du réseau des déplacements cyclables et piétonniers de la commune.
- La prise en compte des besoins en stationnement, y compris ceux des deux-roues.
- La prise en compte des contraintes liées au service de voirie, notamment le ramassage des ordures.

Ce projet a fait l'objet du préavis n° 5/2011.

La nature des travaux prévus est la suivante:

- Réaménagement de certaines zones: sciage, défonçage, terrassement, mise en place des différentes couches de l'infrastructure routière.
- Réalisation de prolongements de certains trottoirs.
- Rabotage, purge de certaines zones endommagées,
- Pose de bordures et de pavés.
- Pose du tapis bitumineux.
- Traitement en couleur des zones piétonnes et de deux-roues.
- Marquage et signalisation routière.
- Plantation paysagère par des arbres d'avenue.

Réaménagement du chemin de Champ-Colomb

En parallèle à l'établissement du PPA « Chemin de Champ-Colomb – Les Peupliers », la Municipalité a désigné le ST pour piloter ce projet.

Les objectifs principaux de ce réaménagement sont :

- Renforcement de la modération du trafic et de la sécurité pour l'ensemble des usagers.
- Valorisation de l'espace public en adéquation avec le PPA.
- Analyse de l'accessibilité de ce chemin et définition d'un principe d'organisation du trafic.
- Prise en compte des besoins en mobilité douce (piétons – vélos).
- Prise en compte des contraintes liées au service de voirie, notamment le ramassage des ordures.



La nature des travaux réalisés est la suivante :

- Terrassement et talutage des emprises nécessaires.
- Mise à jour éventuelle des services existants sous le tronçon concerné (pris en charge par les différents services).
- Sciage, défonçage, dégrappage des infrastructures existantes.

- Mise en place des infrastructures routières (encaissement), bordures et trottoirs.
- Amélioration et adaptation des trottoirs.
- Adaptation de l'éclairage public.
- Adaptation des feux du carrefour Pont-Bleu.
- Pose des différentes couches d'enrobés bitumineux.
- Pose du tapis définitif.
- Marquage et signalisation routière.
- Végétalisation et remise en état des emprises.



RÉFECTION ET ENTRETIEN DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité, les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectionnés:

- Route du Bois, tronçon du chemin du Croset au chemin de la Motte, y compris les 2 minis giratoires.
- Route de Crochy Nord.
- Chemin des Trois-Ponts (2^e étape). Réfection ponctuelle, sur l'ensemble de la commune, des nids de poules par injection des fissures. Réparation de diverses grilles d'écoulement sur la chaussée. La pose du revêtement définitif est prévue pour 2013.



AUTRES PROJETS

Système d'information du territoire (SIT)

- L'année 2011 a permis de poursuivre l'élaboration de nombreux projets à intégrer dans notre SIT.
- Dès le printemps 2012, deux séances de formation seront réalisées pour l'ensemble des utilisateurs informatiques, afin de les familiariser avec l'outil SIT Intranet et de présenter les nouveaux projets disponibles ou prochainement disponibles:
 - Levée des déchets.
 - Service hivernal.
 - Plan de classement des arbres.
 - Entretien VEV.
 - Places de jeux et loisirs.
 - Gérances.
 - PGA.
 - Citernes.
 - Routes, carrefours.
 - Liens SIA – cadastre administratif.
 - Transports publics.
- L'équipe de projet va poursuivre intensivement la mise en place des autres domaines et projets avec comme objectif l'extension du SIT finalisé dans sa 1^{ère} phase dès 2014.

Schéma directeur des déplacements

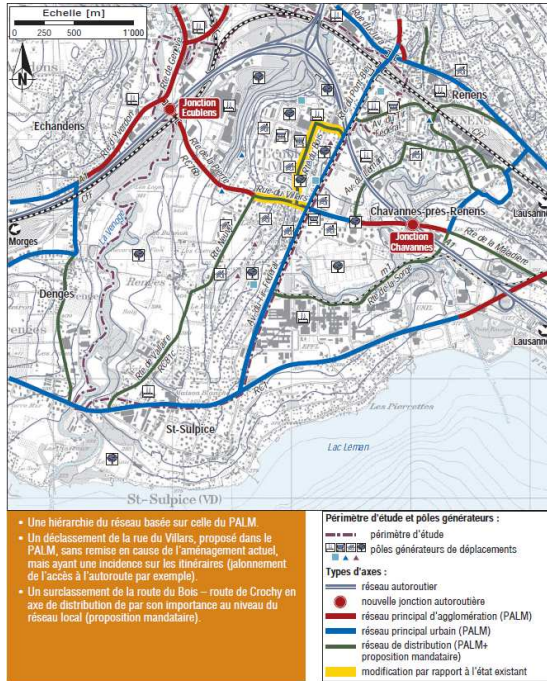
En continuation de l'étude entamée en 2010, le ST, en collaboration avec le service de l'urbanisme et la PolOuest, a finalisé en 2011 l'établissement du schéma directeur des déplacements.

Cette étude définit les bases suivantes:

- L'établissement d'un diagnostic sur les problèmes actuels rencontrés sur certains tronçons/carrefours ou par certains types d'usagers.
- L'élaboration d'un concept de mobilité pour Ecublens.
- La mise en évidence des actions à entreprendre sur les différents réseaux de transport (réaménagement de carrefours, transports publics, aménagement d'itinéraires cyclables, sécurisation des piétons, etc.). Une synthèse des actions à entreprendre en fonction des priorités

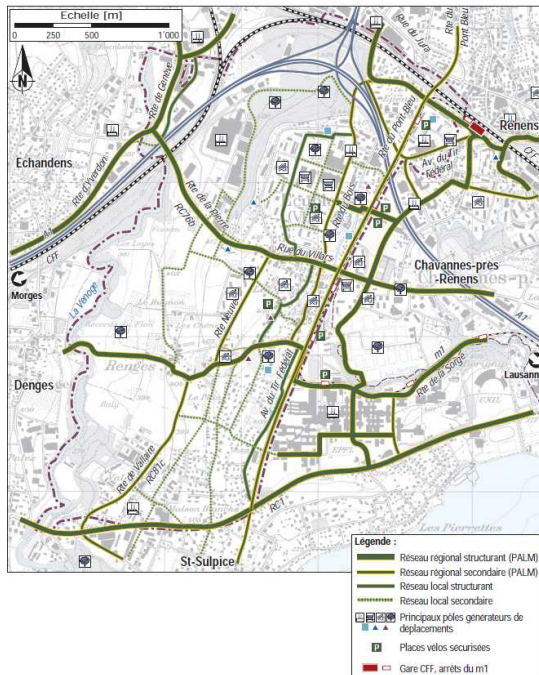
de 0 à 20 ans a fait l'objet d'une validation par la Municipalité.

Cette précieuse étude permet de mettre en place une stratégie de développement structurée avec une vision globale au niveau de notre ville et également au niveau régional.



■ Réseau cyclable proposé à l'échelle d'Ecublens

Figure n°20



Travaux d'entretien section voirie et espaces verts (VEV)

Equipe VEV

Avec plus de 21 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien sur le domaine public ou sur les domaines communaux:

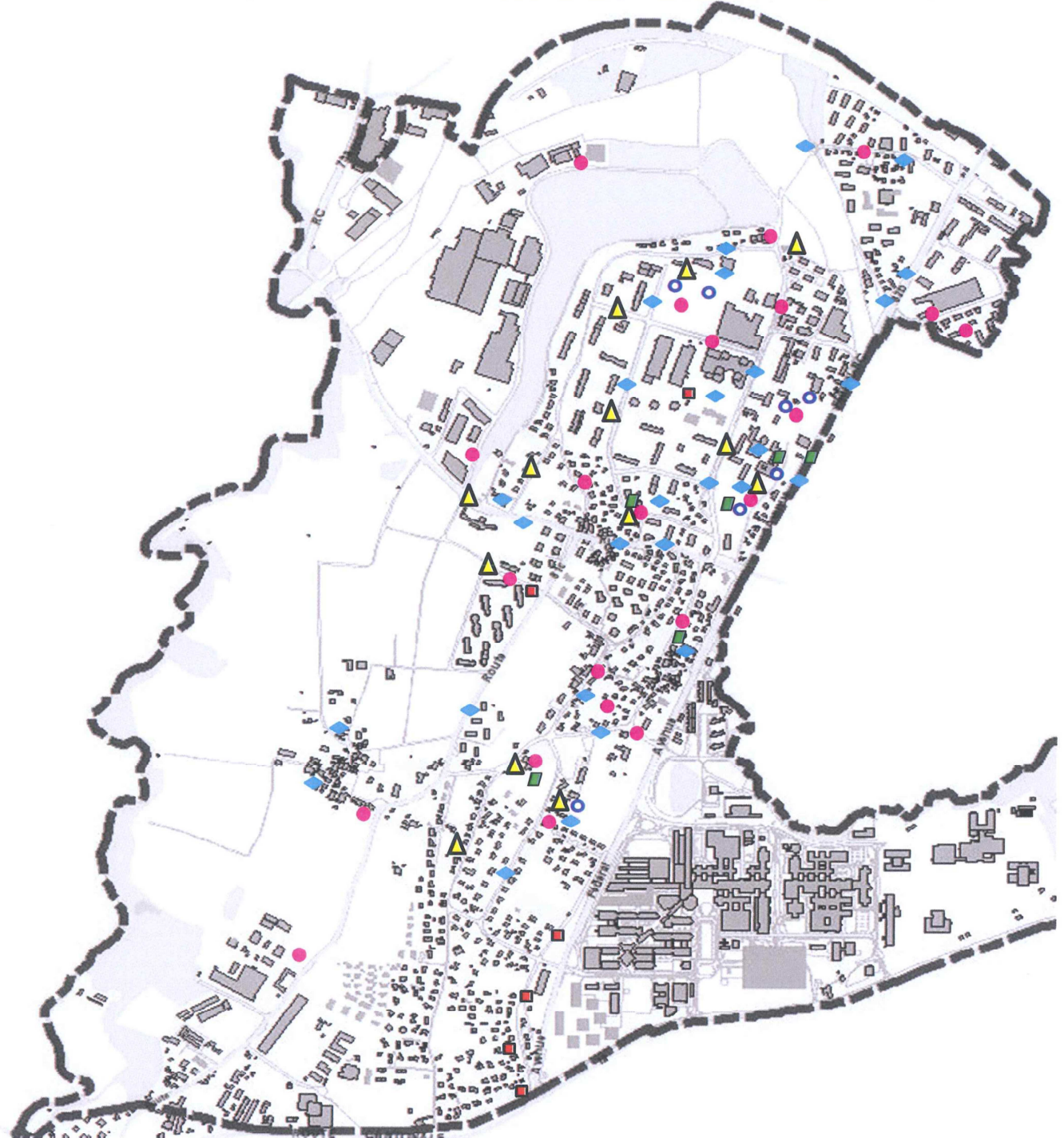
- Entretien de la voirie, des espaces verts, entretien des installations sportives, des places de jeux, des parcs et promenades, des cheminements.
- Entretien des forêts, des cours d'eau, levée des déchets, gestion et entretien de la déchetterie.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des manifestations.
- Création et plantations.
- Entretien des arbres d'avenues.

Service hivernal

L'hiver 2010/2011 a été marqué par des conditions hivernales importantes surtout en décembre 2010, nécessitant 19 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 1'390 heures (2010: 2'200 heures) de service hivernal et l'utilisation de 70.5 tonnes de sel (17 tonnes en 2007/2008, 67 tonnes en 2008/2009, 110 tonnes en 2009/2010).

Dans une optique d'échanges d'informations et de collaborations intercommunales, les TL et la ville de Lausanne ont proposé la mise en place d'un groupe de travail intercommunal sur le service hivernal. Divers échanges de connaissances et de procédures ont eu lieu. Notre service étant très intéressé par ce type d'échanges, nous nous sommes donc fortement impliqués dans ce groupe qui permettra, ces prochaines années, d'améliorer considérablement l'efficacité et donc la sécurité sur nos routes en hiver.

Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2011



Type de travaux :

- = 36 chantiers : Mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus.
- = 6 chantiers : Bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
- ▲ = 18 chantiers : Clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichages et d'élections, poteaux, potelets.
- ◆ = 32 chantiers : Routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
- = 7 chantiers : Plantations, chantiers EV et paysagers.
- = 8 chantiers : Places de jeux, loisirs, skate parc, installations sportives.
- 107 chantiers : Total des chantiers réalisés par la section VEV en 2011.**

◆ ◆ ◆ ◆

Domaines et environnement

Domaines viticoles

L'année 2011 fut l'occasion de planter de nouveaux cepes de Viognier sur la surface encore disponible à l'ouest de la parcelle viticole déjà plantée à la Chatanéraie. Nous attendons avec impatience de pouvoir déguster les premières bouteilles de cette nouvelle plantation.

Cours d'eau

Suite à l'affaissement d'un mur sur la rive droite de la Chamberonne, nous avons dû le démolir pour rétablir un gabarit hydraulique suffisant, puis stabiliser la berge sur 50 mètres de longueur. L'étude a été réalisée en 2010 et les travaux de stabilisation ont été exécutés en 2011. Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention cantonale et d'une participation de l'Unil.

Développement durable

Le ST a mis en œuvre, de 2010 à fin juin 2011, les actions relevant du règlement du fonds communal pour le développement durable, en collaboration avec M. Cyril Besson, responsable urbanisme et mobilité.

Pour l'année 2011, une campagne ciblée de sensibilisation pour la mobilité douce a été lancée, avec une subvention de Fr. 100.- pour les 100 premiers achats d'abonnements demi-tarif des CFF. Avec les changements liés à la nouvelle législature, depuis juillet 2011, la gestion de ce fonds est confiée au SBED.

Suite aux différents projets réalisés ces dernières années, notre service a participé au concours de l'Etat de Vaud « Villes et villages, acteurs de la biodiversité ».

♦ ♦ ♦ ♦

Déchets

Cette année a fait l'objet de la poursuite des réflexions sur la gestion des déchets, avec comme objectif principal d'atteindre, d'ici à 2020, un taux de revalorisation des déchets ménagers de 55 à 60 %.

L'année 2011 a permis de finaliser la réalisation de cinq enclos à containers en

commun dans la zone des quartiers Clos-Ruchoz. Ces enclos permettent de réduire le nombre d'arrêts du camion et de la durée de la levée (diminution de l'impact sur l'environnement). Ils permettent aussi d'éviter de trouver des détritiques dans la nature ou sur la voirie par le stockage en commun des déchets dans des containers. Nous étudions actuellement la mise en place de tels enclos dans d'autres quartiers ayant les mêmes types de configuration.

L'étude de l'avant-projet du réaménagement de notre déchetterie a été finalisée en 2011. L'agrandissement prévu permettra de redimensionner ce site en relation avec le nombre d'utilisateurs.

Un changement d'affectation du sol étant nécessaire, c'est le service de l'urbanisme qui prépare ce dossier pour 2012. Dès ce changement validé, le ST établira le projet définitif et présentera une demande de crédit au Conseil communal.

Levée des déchets

En 2011, malgré l'augmentation de la population (+ 296 personnes), nous constatons une assez faible augmentation du tonnage des ordures ménagères: 2'045 tonnes (2010: 2'020 tonnes).

Les déchets compostables, pour la 3^e année de levée porte-à-porte, montrent toujours une légère progression réjouissante: 434 tonnes (2009: 290 tonnes, 2010: 417 tonnes).

Prévention et sensibilisation

L'année 2011 a été l'occasion d'une campagne de sensibilisation avec la pose d'affiches sur le thème des déchets à ramener dans les commerces. Plusieurs articles ont paru dans le journal communal.

Le calendrier des déchets a fait l'objet, comme l'année passée, d'une conception par un groupe de travail composé de l'ensemble des communes de l'Ouest. Le contenu de base est identique pour les communes concernées et les thèmes d'information abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année.

Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « recyclo ».

Déchetterie communale

Notre déchetterie est toujours plus fréquentée, 15'978 entrées de véhicules en 2011 (14'917 en 2010).

Contrairement à 2010, nous constatons en 2011 une augmentation du tonnage traité à la déchetterie: 1'386 tonnes (2010: 1'256 tonnes). Ceci provient principalement d'une augmentation des compostables/végétaux 597 t (490 t en 2010). Nous constatons une stabilisation des encombrants qui, en 2010, avaient augmenté de 30 %.

Ratio revalorisation

Par la contribution de chacun au tri des déchets, nous avons pu améliorer encore le ratio de revalorisation des déchets ménagers. Il se monte à **55 %** !

Nous avons donc déjà atteint la fourchette inférieure de l'objectif fixé par la Municipalité en 2009: « améliorer le tri des déchets et atteindre, d'ici à 2020, une revalorisation de 55 à 60 % des déchets d'Ecublens produits par les ménages ».

Notre population est donc de plus en plus sensible au tri et à la valorisation des déchets. En comparaison intercommunale, notre commune présente des statistiques de tri au-dessus de la moyenne.

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont:

- Ordures ménagères (porte à porte) ⇒ incinération Tridel SA.
- Papier (porte à porte): revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc SA (TLS).
- Verre (porte à porte): revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts: revalorisation ⇒ Biogaz à Lavigny.
- Encombrants: incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet: revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium: revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées: récupération ⇒ ERM.
- Textiles usagés: récupération ⇒ Textura.

- Déchets spéciaux des ménages: récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc: revalorisation ⇒ TLS.
- Bois: revalorisation ⇒ Germanier Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso: récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes: récupération ⇒ Tinglely service de voirie SA.
- Pneus: récupération ⇒ TLS.
- Electroménagers: récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé: revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein de la société Tridel SA.
- Campagne de sensibilisation auprès de la population sur les déchets à rapporter aux commerces.
- Visite de Valorsa SA.

*Marcos Morano, ingénieur
Chef du service des travaux (ST),
infrastructures, domaines et environnement*

Coûts d'enlèvement des ordures et déchets, par habitant, selon type de ramassage

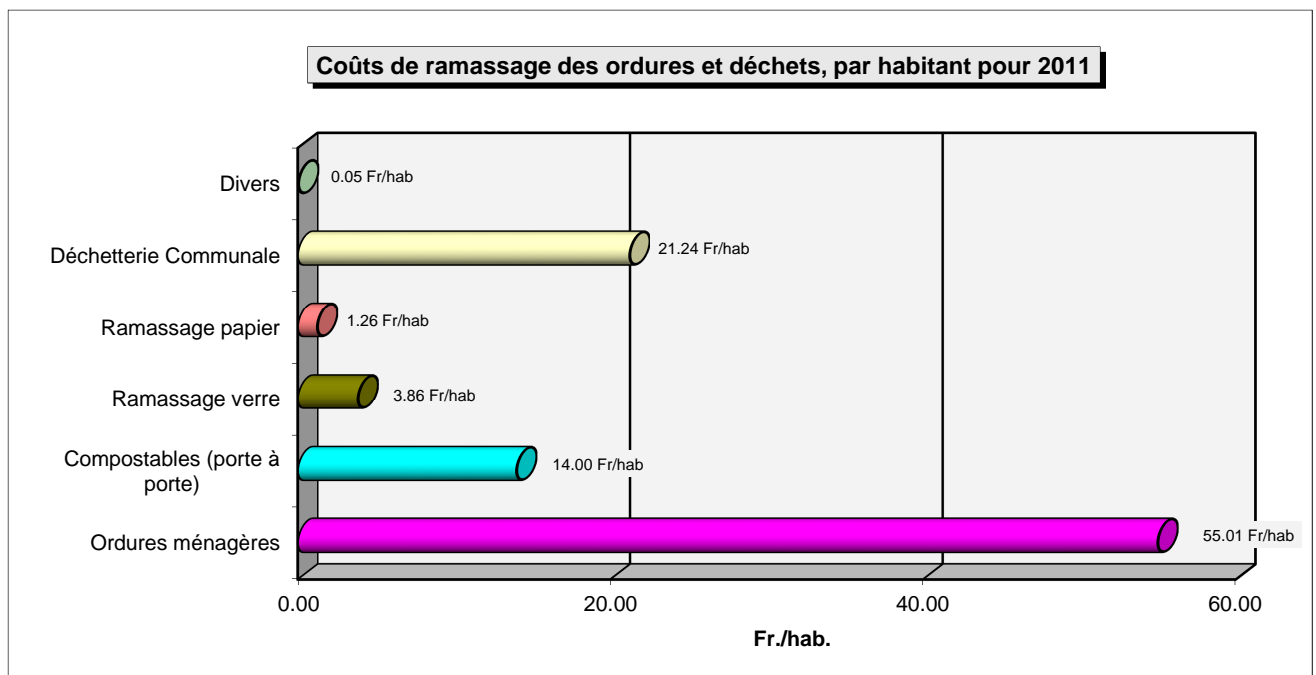
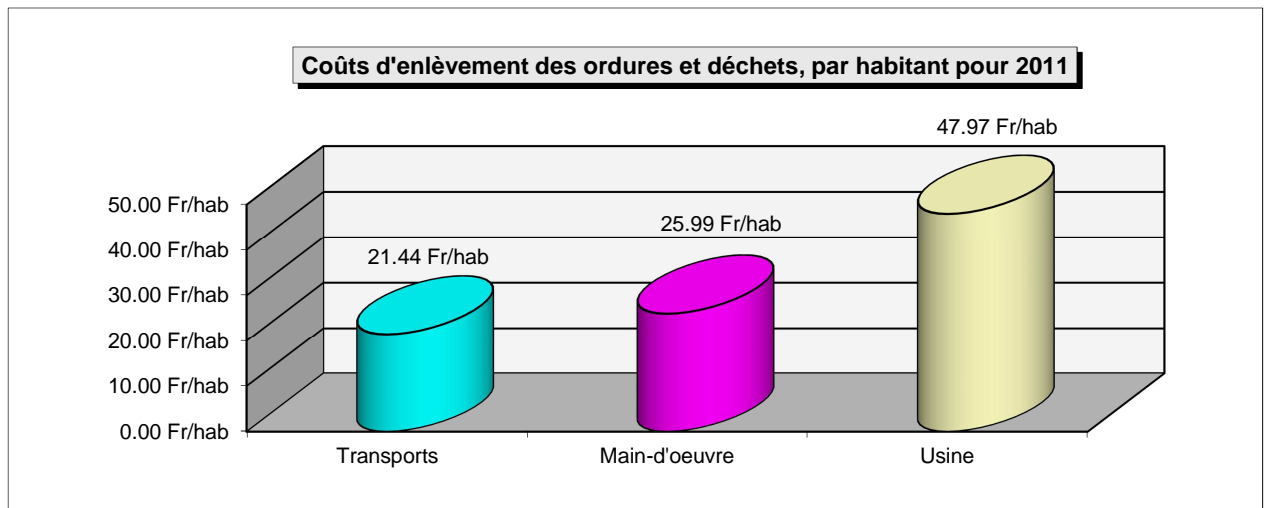
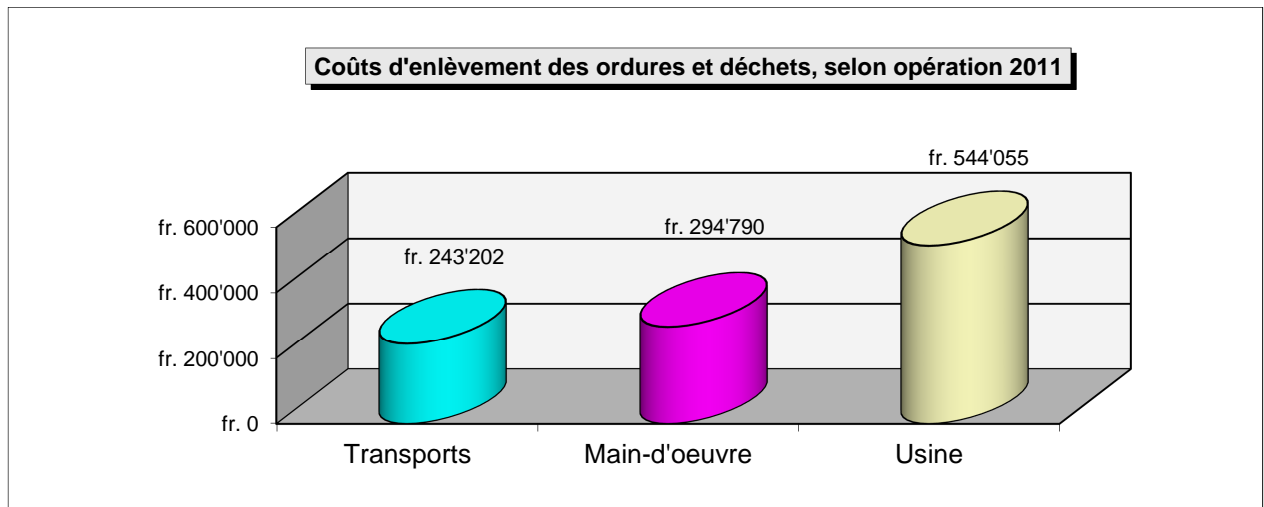
2011

Type	Total			Transports			Main-d'œuvre			Usine		
	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %	f/hab.	Total	v %
Total	95.41	Fr. 1'082'047.46	100.00	21.44	Fr. 243'201.81	100.00	25.99	Fr. 294'790.20	100.00	47.97	Fr. 544'055.44	100.00
Ordures ménagères	55.01	Fr. 623'921.34	57.66	5.28	Fr. 59'863.16	24.61	12.37	Fr. 140'336.36	47.61	37.36	Fr. 423'721.82	77.88
Compostables (porte à porte)	14.00	Fr. 158'765.90	14.67	9.88	Fr. 112'098.70	46.09				4.11	Fr. 46'667.20	8.58
Ramassage verre	3.86	Fr. 43'734.86	4.04	1.07	Fr. 12'134.12	4.99	2.45	Fr. 27'836.40	9.44	0.33	Fr. 3'764.33	0.69
Ramassage papier	1.26	Fr. 14'236.67	1.32	1.68	Fr. 19'056.14	7.84	3.78	Fr. 42'861.63	14.54	-4.20	Fr. -47'681.10	-8.76
Déchetterie communale	21.24	Fr. 240'845.49	22.26	3.53	Fr. 40'049.69	16.47	7.39	Fr. 83'755.81	28.41	10.32	Fr. 117'039.99	21.51
Divers	0.05	Fr. 543.20	0.05	-			-	Fr. -	-	0.05	Fr. 543.20	0.10

Remarque:

Prix de revient de la main-d'œuvre: Fr 47.90

En divers on considère: les déchets carnés et autres.



Bilan déchets – Levée porte-à-porte et déchetterie communale 2011 – Bilan

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Population	10'239	10'478	10'725	10'909	11'045	11'341

Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	2'399 t	2'292 t	2'303 t	2'083 t	2'020 t	2'045 t
	Papier / Carton	513 t	572 t	568 t	535 t	581 t	619 t
	Verre	325 t	334 t	331 t	372 t	339 t	336 t
	Compost / Végétaux	0 t	0 t	0 t	291 t	417 t	434 t
	Total levée porte-à-porte	3'237 t	3'198 t	3'202 t	3'281 t	3'357 t	3'433 t
Déchetterie	Encombrants	143 t	141 t	129 t	133 t	115 t	112 t
	Papier / Carton (déchetterie)	110 t	124 t	126 t	124 t	115 t	139 t
	Verre (déchetterie)	51 t	34 t	31 t	47 t	41 t	39 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	482 t	514 t	645 t	650 t	490 t	597 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	76 t	88 t	60 t	74 t	77 t	69 t
	Bois	184 t	194 t	214 t	223 t	213 t	226 t
	Huiles (litres)	8 t	8 t	7 t	6 t	9 t	6 t
	Inertes	111 t	115 t	93 t	79 t	122 t	129 t
	Plastiques	0 t	0 t	0 t	13 t	20 t	18 t
	Autres	35 t	39 t	55 t	36 t	22 t	4 t
	Total déchetterie	1'199 t	1'256 t	1'361 t	1'385 t	1'224 t	1'336 t
Total bilan	4'436 t	4'454 t	4'562 t	4'666 t	4'581 t	4'769 t	

Base de calcul pour les huiles usées: 1 litre = 0.85 kg

Base de calcul pour les déchets inertes: 1 m³ = 1'300 kg**Kg/habitant/an**

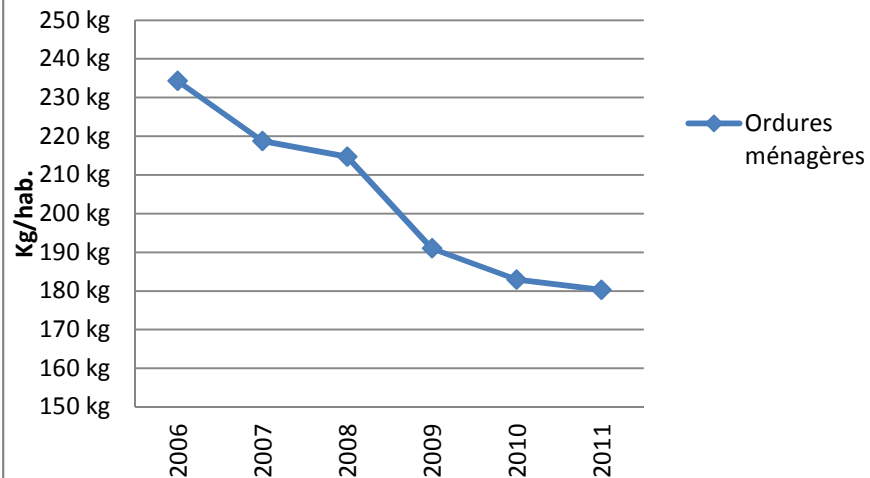
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	234 kg	219 kg	215 kg	191 kg	183 kg	180 kg
	Papier / Carton	50 kg	55 kg	53 kg	49 kg	53 kg	55 kg
	Verre	32 kg	32 kg	31 kg	34 kg	31 kg	30 kg
	Compost / Végétaux	0 kg	0 kg	0 kg	27 kg	38 kg	38 kg
	Total levée porte-à-porte	316 kg	305 kg	299 kg	301 kg	304 kg	303 kg

Déchetterie	Encombrants	14 kg	13 kg	12 kg	12 kg	10 kg	10 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	11 kg	12 kg	12 kg	11 kg	10 kg	12 kg
	Verre (déchetterie)	5 kg	3 kg	3 kg	4 kg	4 kg	3 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	47 kg	49 kg	60 kg	60 kg	44 kg	53 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	7 kg	8 kg	6 kg	7 kg	7 kg	6 kg
	Bois	18 kg	18 kg	20 kg	20 kg	19 kg	20 kg
	Huiles (litres)	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	1 kg	0 kg
	Inertes	11 kg	11 kg	9 kg	7 kg	11 kg	11 kg
	Plastiques	0 kg	0 kg	0 kg	1 kg	2 kg	2 kg
	Autres	3 kg	4 kg	5 kg	3 kg	2 kg	0 kg
	Total déchetterie	117 kg	120 kg	127 kg	127 kg	111 kg	118 kg

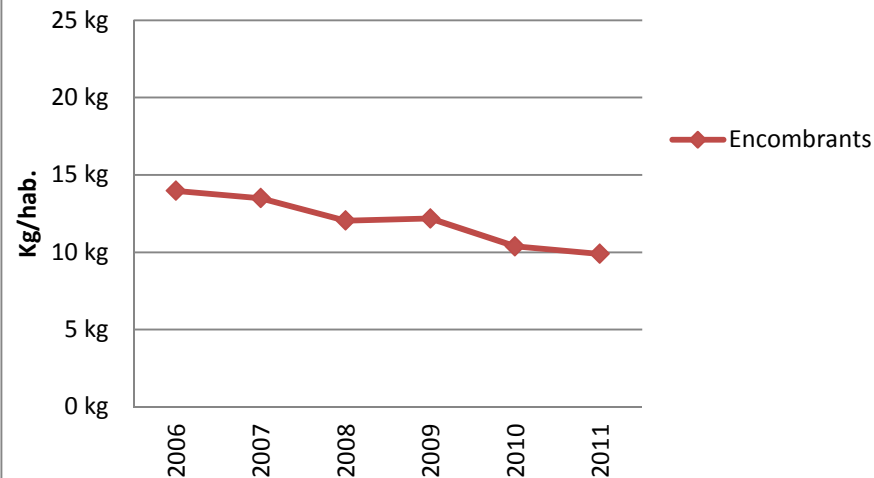
Taux de recyclage

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Taux</i>			48%	52%	53%	55%
Incinérables (kg/hab)	248 kg	232 kg	227 kg	203 kg	193 kg	190 kg
Recyclables (kg/hab)	185 kg	193 kg	199 kg	225 kg	221 kg	230 kg
TOTAL (kg/hab)	433 kg	425 kg	425 kg	428 kg	415 kg	421 kg

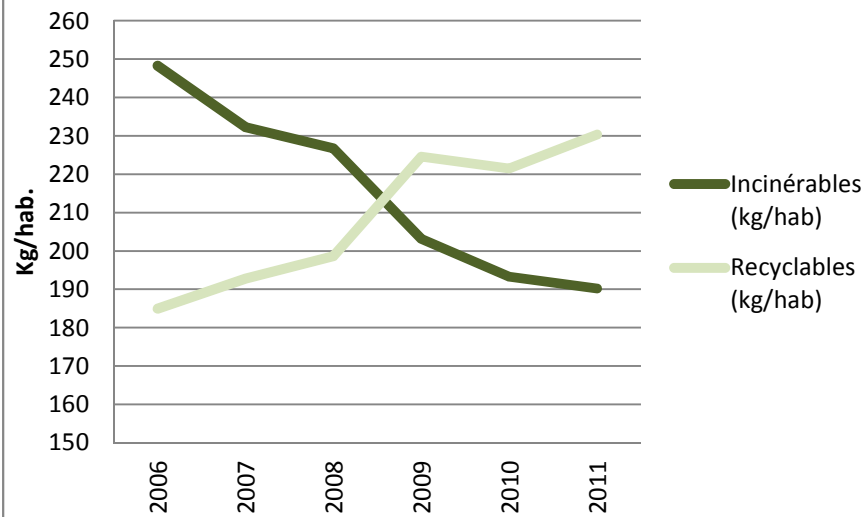
Evolution des ordures ménagères



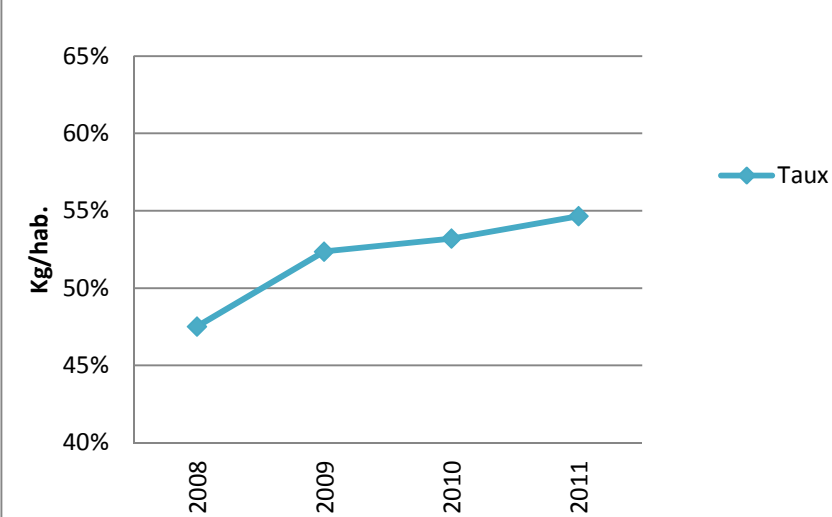
Evolution des encombrants



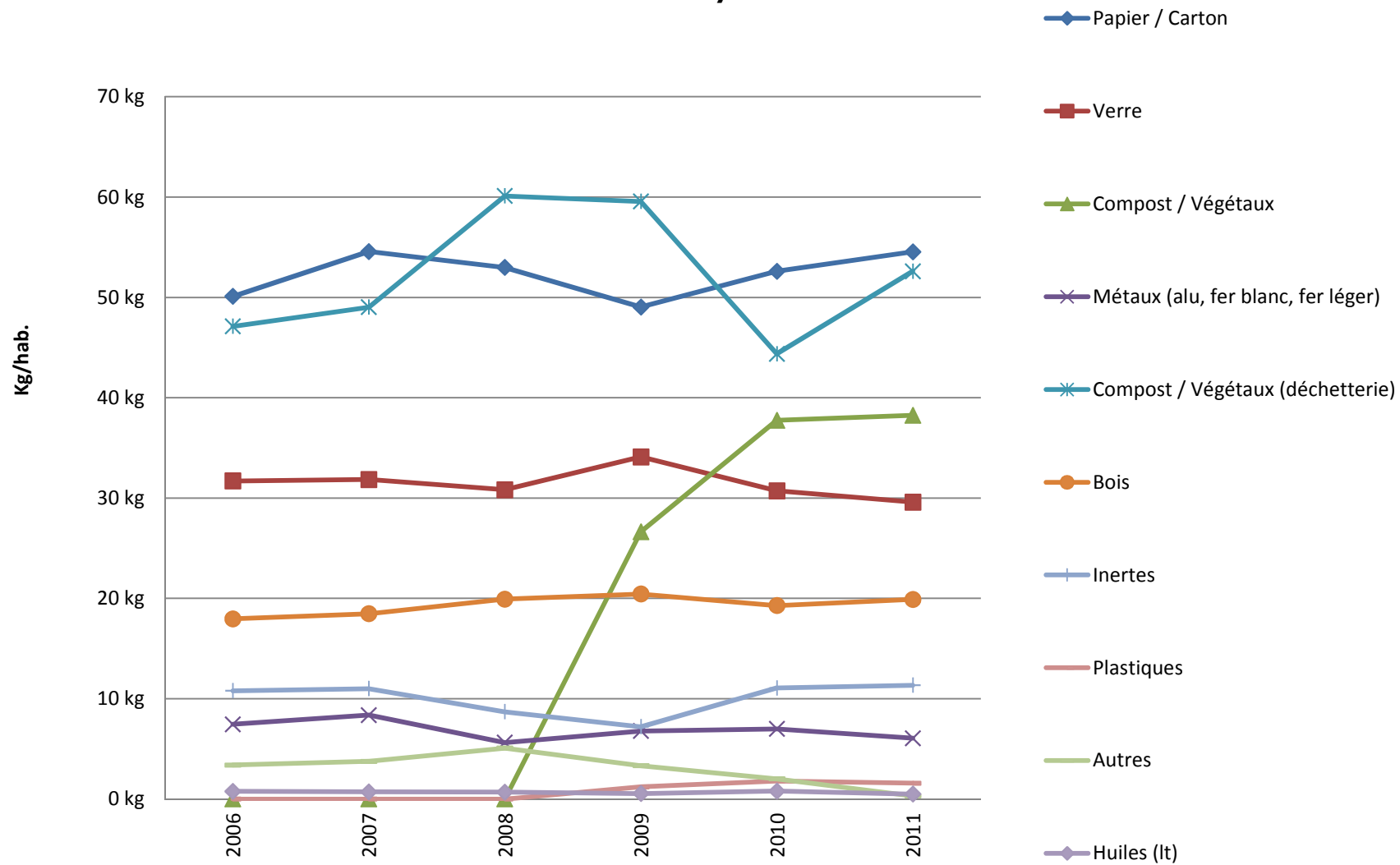
incinérables vs recyclables



Evolution du taux de recyclage



Les recyclables



Forêts

La surface de nos propriétés, soumises au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 220 m³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le plan de gestion forestier qui a été révisé en 2003 et validé par la Municipalité en 2004. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions aux propriétaires forestiers

Les indemnités pour les dégâts en forêts hors des zones de forêts protectrices ont été supprimées par le Conseil d'Etat. Quant aux subventions pour les soins culturels, elles ont été réinstaurées grâce à un nouveau projet qui se terminera en 2011 et ce, conformément aux directives de la RPT et aux normes de l'office fédéral de l'environnement.

Subventions, projet de forêts protectrices 2008-2011

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge sont indemnisés sur la base de forfaits à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers des rivières qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. La gestion du projet et l'organisation des travaux, ainsi que la vente des bois sont assumés par le garde forestier du Triage.

Subventions, « Plan de protection de la Venoge »

Les travaux effectués sur les berges de la Venoge sont pris en charge par le projet « PACVENOGE ». La bourse de Bussigny-près-Lausanne gère la comptabilité pour les opérations effectuées sur les 5 territoires (Bussigny-près-Lausanne – Ecublens – St-Sulpice – Vufflens-la-Ville – Penthaz).

L'organisation des travaux et la vente des bois sont assumés par le garde forestier du Triage.

Organisation du Triage forestier intercommunal de la Venoge

En tant que propriétaire forestier public, notre commune fait partie du Triage forestier intercommunal de la Venoge. A partir de 2012, il se nomme Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, avec le statut juridique d'une association de droit public.

Membres: 15 communes

Président du comité:

M. Jean-Claude Gardon, Municipal de Bussigny-près-Lausanne

Vice-Président du comité

M. Christian Maeder, Municipal d'Ecublens

Président de l'assemblée

M. Stéphane Rezso, Municipal de Crissier

Garde forestier: M. Laurent Robert

Secrétaire: Mme Eliane Paley.

L'assemblée ordinaire du Triage intercommunal pour les comptes et la gestion a eu lieu le 30 mars 2011 à Mex.

La deuxième assemblée ordinaire du Triage intercommunal, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 31 août 2011 à Villars-Ste-Croix. Durant cette même séance, tous les nouveaux membres du Groupement du Triage forestier intercommunal ont été installés par le Préfet du district de l'Ouest lausannois; les statuts de la nouvelle association de droit public ont été acceptés par l'assemblée.

Le 23 novembre, l'assemblée a approuvé tous les contrats de gestion qui lient chaque commune au Groupement.

Organisation du service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec MM. Christian Maeder, Conseiller municipal et Marcos Morano, chef de service. L'inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et

du plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Tous les autres travaux ont été exécutés par le service des travaux sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron à la section VEV.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNÉE

Plantations, fauchage

Zones de plantations forestières (500 m², 100 plants)

Durant cet exercice, nous avons procédé à des plantations de compensation, notamment dans les espaces situés à proximité du chemin de la Motte.

Fauchage (7'800 m²)

Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, nous devons procéder, deux fois par année, au fauchage entre les plants.

Sylviculture (16'600 m²)

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers (tous les 5 ans) dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie de 2 m à 18 m selon l'âge des peuplements.

Exploitations forestières normales (126 m³)

Durant cet exercice, nous avons exploité les secteurs forestiers suivants:

- En amont du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité des usagers de la route (hêtres, chênes).
- Entre le chemin de la Motte et le chemin des Crêts, sous forme de coupe d'éclaircie pour améliorer la qualité des tiges (hêtres).

Exploitations forestières forcées (chablis) (5 m³)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites.

Exploitation forestière du projet PAC Venoge (11 m³)

Durant cet exercice, nous sommes intervenus en évacuant uniquement les bois situés dans le lit de la Venoge.

Exploitation forestière du projet forêts protectrice 2008-2011 (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 2 avril 2011 et 81 stères ont été mis en vente.

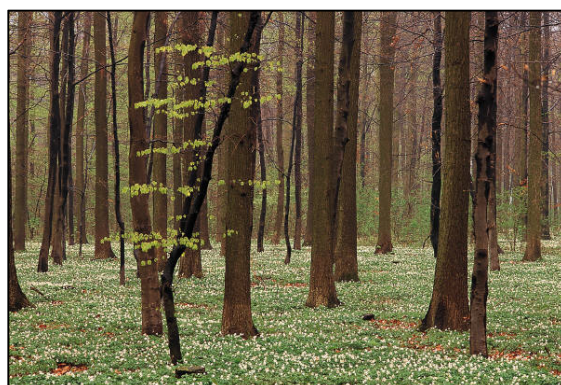
Vente de bois

- Mise de bois, 81 stères pour Fr. 8'376.40 (Fr. 103.40/stère). En 2010: Fr. 7'777.- pour 74 stères (Fr. 105.10/stère).
- Vente de bois d'industrie et de service: Fr. 5'562.90 (en 2010: Fr. 14'802.15).

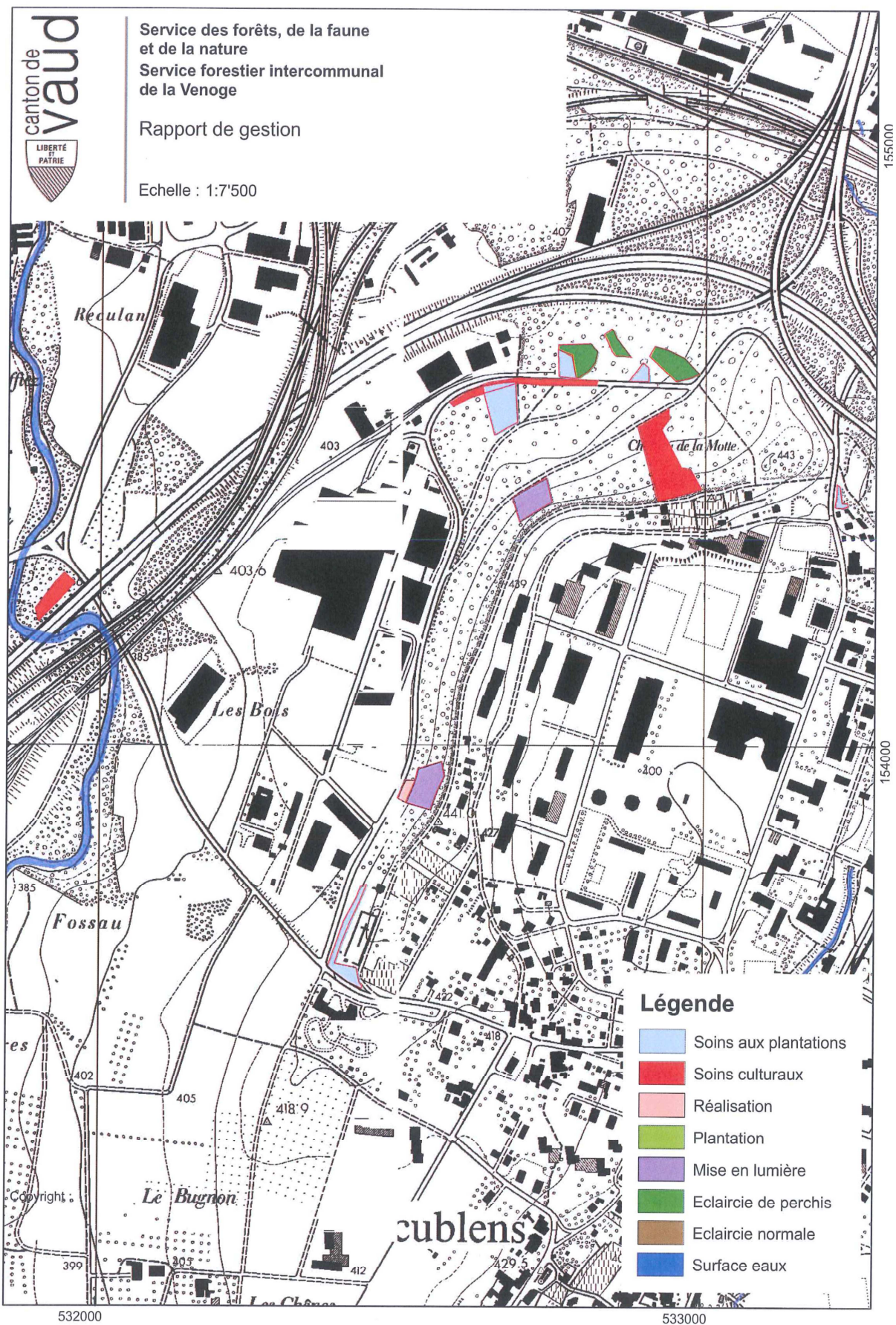
Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le ST sauf l'émondage, qui est réalisé par une entreprise forestière.



Laurent Robert
Garde forestier



Plan adapté

